

BULLETIN D'ADHÉSION 2024



FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté est l'interprofession régionale de la filière forêt -bois. Elle a pour objet de fédérer et de représenter tous les acteurs de la filière forêt-bois et de développer la production, la mobilisation, l'exploitation, l'utilisation, la transformation et la promotion du bois en Bourgogne-Franche-Comté.

*Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à:
FIBOIS BFC –Maison de la Forêt et du Bois–20 rue François Villon– 25041 BESANÇON CEDEX*

ENTREPRISE/ORGANISME.....

ADRESSE/CP/VILLE.....

TÉLÉPHONE.....

MAIL..... WEB

PRÉNOM/NOM.....

MAIL CONTACT..... PORTABLE CONTACT

N°SIRET..... CODE APE

(Concernant les données personnelles, se référer à la politique de confidentialité consultable sur fibois-bfc.fr)

En adhérant à FIBOIS BFC, je l'autorise à faire figurer mon entreprise / mon organisme dans sa liste d'adhérents.

Je souhaite recevoir les publications de FIBOIS BFC gratuitement.

Je souhaite être contacté(e) pour des informations complémentaires.

Reportez-vous au verso de ce feuillet pour connaître le montant de votre cotisation.

Pour valider mon adhésion, je joins un chèque à l'ordre de FIBOIS BFC ou j'effectue un virement d'un montant total de:

.....€

Les cotisations à FIBOIS BFC ne sont pas assujetties à la TVA

Date, signature et cachet:

COORDONNÉES BANCAIRES FIBOIS BFC :

DOMICILIATION: CRÉDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTÉ BESANCON CUSENIER

IBAN : FR76 1250 6250 0056 0496 8582 457 / BIC : AGRIFRPP825



info@fibois-bfc.fr –www.fibois-bfc.fr

Siège social: FIBOIS BFC–Maison Régionale de l'Innovation– 64A rue de Sully –CS 77124– 21071 DIJON CEDEX

Tél. 03 80 40 34 33 – Fax 03 80 44 34 38

Siège administratif: FIBOIS BFC– Maison de la Forêt et du Bois–20 rue François Villon– 25041 BESANÇON CEDEX

Tél. 03 81 51 97 97

MONTANTS DES COTISATIONS



Merci de cocher la(les) case(s) qui vous concerne(nt)-

1er collège **ORGANISATIONS ET SYNDICATS PROFESSIONNEL**

Organismes représentant un secteur :

<input type="checkbox"/> sur la Bourgogne-Franche-Comté	3 080 €
<input type="checkbox"/> sur la Bourgogne ou la Franche-Comté	1 540 €
<input type="checkbox"/> sur un ou plusieurs départements	770 €

2ème collège **ENTREPRISES ET ACTEURS ÉCONOMIQUES INDIVIDUELS**

Cotisation basée sur le dernier chiffre d'affaires connu de l'entreprise, concernant l'ensemble de ses activités forêt et bois

<input type="checkbox"/> < 80 000 €	90 €	<input type="checkbox"/> 1 500 001 à 4 000 000 €	660 €
<input type="checkbox"/> 80 001 à 350 000 €	180 €	<input type="checkbox"/> 4 000 001 à 10 000 000 €	940 €
<input type="checkbox"/> 350 001 à 750 000 €	290 €	<input type="checkbox"/> 10 000 001 à 20 000 000 €	1 320 €
<input type="checkbox"/> 750 001 à 1 500 000 €	440 €	<input type="checkbox"/> > 20 000 000 €	1 760 €

Merci de déclarer le secteur d'activité pour lequel vous souhaitez adhérer à l'interprofession (cocher une seule case).

Vos autres activités seront bien sûr prises en compte dans l'annuaire de la filière régionale et pour toute autre communication sur votre entreprise/organisme

- Production forestière, propriété forestière
- Gestion forestière, expertise forestière
- Travaux forestiers en prestation de services et transport de bois
- Négoce et transformation de bois ronds
- Bâtiment et construction bois (y compris fabrication de composants)
- Emballage, tonnellerie, fabrication de palettes
- Activités de deuxième transformation, dont parquet, agencement, meuble et fabrication d'objets en bois
- Bois énergie (y compris ingénierie et prestations de services)
- Industrie lourde des pâtes, des panneaux et de la carbonisation
- Architecture, design, économie de la construction, bureau d'études et plus généralement les prestations immatérielles

3ème collège **ORGANISMES DE FORMATION ET STRUCTURES ASSOCIÉES À LA FILIÈRE**

<input type="checkbox"/> Établissements bancaires et financiers	720 €
<input type="checkbox"/> Organismes de formation et de R&D, autres structures	290 €